

MALIKILE
FÊTE SON

1000^{ème}
numéro

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 31 DÉCEMBRE 2021

1008

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Fin des Assises Nationales de la Refondation

Aboutissement et nouveau départ



Boycott des ANR par Mahmoud Dicko :
L'auto-marginalisation



Violations des droits de l'homme au Mali : Adop-
tion de textes pour réparer les préjudices causés

The background is a dark, starry night sky. It is decorated with several gold Christmas ornaments of varying sizes, each hanging from a thin gold string. Interspersed among the ornaments are pieces of gold streamer or ribbon, some curled and some straight. The overall aesthetic is celebratory and elegant.

MALIKILE

1000^{ème}
numéro

La Direction & l'ensemble du personnel
de votre quotidien numérique Malikilé

remercient l'ensemble de ses partenaires, ses lecteurs et abonnés pour leur soutien
indéfectible pendant toutes ces années de labeur.

www.malikile.com

P.14



P.20



P.25



/ Une /



Fin des Assises Nationales de la Refondation : Aboutissement et nouveau départ

P.6

/ Brèves /



CNTS : Des résultats satisfaisants malgré la crise
Le Mali : Nouveau terrain de l'affrontement entre la Russie et l'occident
Agriculture : Les maliens attendent plus d'investissements
Mali : Trois attaques contre des positions FAMA mercredi
Justice militaire : Des accusés présents à la barre
Mali : Quatre soldats tués lors d'une attaque dans l'ouest du pays

P.14

P.14

P.15

P.15

P.16

P.16

/ Actualité /



Violations des droits de l'homme au Mali : Adoption de textes pour réparer les préjudices causés
Protection de l'Enfant : Un projet de loi en discussion
CENOU : La couverture sanitaire des étudiants parmi les activités phares prévues pour 2022

P.19

P.20

P.21

/ Politique /



Boycott des ANR par Mahmoud Dicko : L'auto-marginalisation
ANR : « Les fusils empêchent nos enfants d'aller à l'école », regrettent des participants
2021 : L'Année de Choguel Kokalla Maïga

P.23

P.25

P.26

/ Culture & société /



Où est mon Etat : Les sites d'orpaillage à Sélingué, dernier recours vers l'espoir pour les jeunes

P.28

/ International /



Soudan : Nouvelle journée de manifestation dans ce pays coupé du monde
Afghanistan : Le chef suprême des talibans ordonne de ne pas « punir » les anciens responsables

P.29

P.30

/ Sport /



CAN 2022 : Le sélectionneur algérien Djamel Belmadi veut « ramener des titres »

P.31

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

30 Déc.
2021

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

1794

Nouveaux cas confirmés

202

Nouveaux guéris

110

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

111 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
16 cas graves en soins intensifs
871 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

20 670

Guéris

18 584

Décès

658

dont 1 536 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

HOMMAGE à Birama Fall



La presse malienne en deuil.

Le DIRPUB du journal le « Prétoire », ancien DIRPUB du Républicain, ancien Président de l'ASSEP et membre du Conseil, Économique et Social du Mali n'est plus.

La Direction et l'ensemble du personnel de Malikilé présentent leurs condoléances attristées à sa famille et à toute la presse malienne.

Repose en paix Grand frère. Que la terre te soit légère !

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO



Fin des Assises Nationales de la Refondation

Aboutissement et nouveau départ

Pour ses plus zélés supporters, les Assises Nationales de la Refondation constituaient l'alpha et l'oméga du Mali d'aujourd'hui et de demain. Pour ses contemporains, elles n'étaient qu'une ruse, un prétexte pour proroger la Transition en cours. A l'examen, elles apparaissent comme une véritable catharsis collective permettant aux maliens de s'interroger sur la cause de l'effritement d'une si grande nation et surtout sur les moyens de le relever et de le refonder. Dans ces conditions, il aurait été illusoire de s'attendre à une unanimité sur le concept, le

bien-fondé, la tenue et encore moins sur les conclusions et recommandations des ANR. Les amis de IBK en effet continuent à s'accrocher à un passé à jamais revoulu pendant que l'imam Dicko joue au yoyo et les mouvements signataires au repli isolationniste pour ne pas dire plus.

Au-delà de ces absences, quels sont les premiers enseignements à tirer de ce forum ? On peut certes regretter les redites que le temps imparti aux rapporteurs n'a peut-être pas permis d'éviter l'utilisation indifférenciée de l'indicatif et du substantif à certains endroits, la

reprise de certains projets ou actions déjà en cours comme idées nouvelles, quelques rares diagnostics contestables et surtout un procès implacable contre la politique mangée à toutes les sauces. Mais ces couacs étaient-ils évitables face à tant de rancœurs accumulées, du souci d'épuisement, de générosité et de volontarisme dans un élan quasi-révolutionnaire ? Sans doute non.

Les Assises Nationales de la Refondation n'ont rien occulté et c'est cela son principal mérite. Tous les domaines de la vie nationale ont été soumis à la critique des participants qui n'ont absolument pas boudé leur plaisir.

Ainsi sur les mesures politiques et institutionnelles les participants ont prôné La réduction du nombre de partis politiques en leur appliquant des conditions restrictives de création et de financement, la fin du nomadisme politique en cours de mandat, la réduction du nombre d'institutions de la République, la re-composition du Conseil National de la Transition conformément à la Charte de la Transition et l'officialisation des langues nationales dans les foras officiels et aussi le maintien de la forme de l'Etat unitaire, républicain, décentralisé, laïc, démocratique et social.

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO



Dans le même registre, les ANR ont validé la mise en place d'un organe unique indépendant de gestion des élections (AIGE), l'instauration du mode de scrutin proportionnel pour l'élection des députés et l'élaboration d'une nouvelle constitution.

Toujours dans le cadre des recommandations d'ordre politique et institutionnel, les participants ont prôné une lutte contre la corruption et l'impunité sous toutes leurs formes et dans ce cadre il a été fortement recommandé de rendre imprescriptibles les infractions en matière de corruption et de délinquance financière.

Sur la mesure la plus attendue à savoir la durée de la Transition, ils se sont prononcés pour sa prorogation afin de pouvoir réaliser les réformes institutionnelles structurantes et, par conséquent, permettre des élections crédibles, équitables et transparentes. Les délais avancés varient de 6 mois à 5 ans. Quel serait le choix des hautes autorités de la Transition face à un éventail aussi large ? De belles empoignades en perspective avec la CEDEAO et la « communauté internationale » qui campent sur des élections en février 2022. Or la date que proposeraient ces autorités devraient tenir compte du referendum constitutionnel et des élections municipales qui devraient se tenir avant les législatives et les présidentielles.

De très nombreuses propositions ont aussi porté sur les questions de Défense et de Sécurité avec une demande de diversification des partenariats militaires. Cette proposition a suscité des applaudissements nourris dans la

salle accompagnée par des cris et yoyos au nom de la Russie. Les problématiques de souveraineté, de lutte contre le terrorisme et celles géostratégiques et géopolitiques, la Justice et les Droits de l'Homme, la Gouvernance, la Transition numérique et les Médias. La recommandation portant sur la Relecture de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger risque d'entraîner une levée de bouclier des mouvements signataires qui, par une sorte d'anticipation ont choisi de ne pas participer aux Assises.

Les questions liées à la politique étrangère et aux maliens établis à l'extérieur ne pouvaient que connaître un regain d'intérêt avec les ingérences quotidiennes de pays étrangers dans la vie publique malienne.

L'Economie, la planification du développement,

l'organisation et l'aménagement du territoire, le Développement rural, l'accès aux services sociaux de base, questions foncières ont également été passés au crible avec des propositions de toute nature.

Le Mali, on le sait est en quête de paix et de réconciliation entre ses fils dont certains sont aujourd'hui des réfugiés parfois dans leur propre pays. Dans le même temps se posent avec acuité les problèmes de l'emploi des jeunes, les grèves incessantes, la solidarité et l'inclusion. Les participants, se sont bien évidemment appesantis sur ces sujets qui ont fait l'objet de plusieurs suggestions et propositions. Tout comme la santé, les questions environnementales, les arts, la culture, le tourisme, le sport, l'éducation civique et la construction citoyenne et enfin l'éducation, la recherche scientifique et les questions scolaires.

Peut-on dire au regard de toutes ces thématiques que « qui trop embrasse, mal étirent » ? A priori non car, à bien analyser, ces recommandations ne constituent qu'un cadre soumis aux autorités de la transition et au-delà aux futures autorités sorties des urnes. Le colonel Assimi, président de la Transition a conclu ces Assises en demandant de « **désormais comprendre que la sauvegarde de notre nation est un devoir qui s'impose à tous** ». C'est en cela que l'on peut parler de nouveau départ.

■ Moctar Sow



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

RFI Afrique



La culture du braai, le fait de griller ses aliments au feu de bois, principalement de la viande, le plus souvent pratiqué à la maison entre amis et en famille fait de nombreux adeptes. Au point qu'une émission de télé-réalité à succès lui est consacré. C'est la 7e saison de The Ultimate Braai Master. Une émission qui célèbre un art de vivre à la sud-africaine et qui invite à revisiter ce mode de cuisson ancestrale.



Ammy Baba Cisse



La proposition d'enseigner le bambara à l'école est une discrimination. Que chacun étudie dans sa langue de choix.

Le Président Assimi Goita a salué la CEDEAO et la communauté internationale de façon générale pour son accompagnement.

Malick Coulibaly



Le devoir de rebondir

Dans notre pays, le Mali, l'année 2021 fut marquée par une détérioration de la situation d'ensemble. L'insécurité a progressé dans nos villes et campagnes avec un épïcêtre au centre du pays où les populations civiles souffrent le martyre, prises entre le feu croisé des affrontements entre groupes armés et les opérations antiterroristes. La mauvaise gouvernance et les défaillances des hommes politiques ont entraîné l'irruption de l'armée dans la gestion des affaires publiques. Par ailleurs, l'épidémie de la COVID-19 a accentué nos vulnérabilités tout en exposant au grand jour la faiblesse de nos structures sanitaires et sociales. C'est dans un contexte aussi difficile que nous avons des tensions avec nos partenaires dont l'appui est nécessaire. En effet, la baisse substantielle de leur contribution financière risque d'avoir un impact sur les populations les plus vulnérables. Cette situation de grande dif-

ficulté nous interpelle tous.

Sur le plan sécuritaire, les pertes en vies humaines demeurent préoccupantes. Selon les estimations de ACLED, (The Armed Conflict Location & Event Data) plus de 10 000 personnes ont perdu la vie dans notre pays depuis le début de la crise en 2012. Par ailleurs, l'ONU estime à 401 736 le nombre de déplacés internes en raison du conflit (septembre 2021).

Nous traversons donc une époque critique qui nécessite de s'unir derrière les FAMas. Nous devons leur apporter un soutien indéfectible tout en étant honnêtes sur les failles de l'appareil sécuritaire. Nous devons aussi reconnaître les difficultés auxquelles sont confrontés nos militaires en vue d'y apporter les solutions endogènes pour la constitution d'une armée de nos besoins basée sur nos valeurs. Je profite de l'occasion pour respectueusement m'incliner devant le sacrifice de nos braves soldats toujours prêts au sacrifice ultime. Je pense qu'avec une meilleure formation et des équipements, nous pourrons bâtir une armée professionnelle au service des populations. Ceci permettrait en outre de rapprocher l'armée des citoyens et d'éloigner par la même occasion les allégations de violations des droits humains. Nous devons garder en conscience que les violations des droits humains alimentent le cycle des violences, comme ce fut le cas depuis l'indépendance de notre pays. En outre, une professionnalisation de l'armée nous permettra de faire face à l'insécurité et de réduire les coûts de fonctionnement (18,73% du budget national). Une rationalisation de ces coûts permettrait d'augmenter le budget affecté aux secteurs sociaux.

Nous savons aussi que l'armée dont nous rêvons ne peut se réaliser que si nous bénéficions d'un appui de qualité de nos partenaires stratégiques. A cet effet, l'accompagnement sincère de nos partenaires doit nous mettre dans une posture offensive pour anticiper les attaques ennemies et enrayer toute perspective de répit et de replis pour les forces du mal. La guerre qui nous est imposée est asymétrique. Elle se gagne avec des forces spéciales aux capacités de mobilité et de riposte appropriées.

Par ailleurs, au vu des incidents impliquant les forces étrangères (Taranganbouguou 17 Mai 2020, Bounti Janvier 2021), nous demandons le respect du droit international humanitaire par ces forces, notamment les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution dans la conduite des opérations militaires.

Cependant, il faut l'admettre, la crise sécuritaire n'est qu'un symptôme. Le mal se nomme absence d'un Etat juste, protecteur, serviable, équitable, responsable et redevable.

Sur le plan politique, il est plus que nécessaire que les Maliens amènent la sérénité au centre du débat. Nous pensons qu'il est plus que temps de dépasser les divergences entre acteurs du « mouvement démocratique » et « refondateurs ».

En tant qu'enfants de ce pays, il est temps que nous nous donnions la main pour construire une nation inclusive en vue de définir ensemble les modalités de notre vivre-ensemble. Les Assises Natio-

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

nales de la Refondation qui se clôturent aujourd'hui auraient pu être ce cadre idéal de retrouvailles. Mais l'exercice n'est point dénué d'intérêt en ce que des recommandations fécondes en résulteront. Le débat politique et les relations avec la Communauté internationale achoppent sur la question de la durée de la transition. A ce sujet, il est utile de rappeler que la vocation d'une transition réussie est de jeter les bases d'une refondation. La transition ne peut mener une refondation qui est un processus long et sied à des autorités issues d'élections libres, crédibles et inclusives ; finalité de la transition. Assurément, l'échéance de février n'est pas tenable. A moins d'opter pour un remède potentiellement pire que le mal, il faut trouver un compromis dynamique en fixant un chronogramme permettant la tenue d'élections libres, crédibles et inclusives dans un délai raisonnable.

Nous sommes conscients qu'il y a des plaies ouvertes qu'il convient de panser à travers, notamment, l'instauration d'une justice transitionnelle ayant pour objectifs de reconnaître les droits des victimes, d'établir la vérité, de réprimer les crimes commis, de prévenir la commission de nouveaux crimes et enfin de contribuer à la réconciliation et la cohésion nationale. Pour guérir ces maux, nous devons faire appels à nos valeurs culturelles et user des modes de médiations ancestrales (Toguna, l'arbre à palabre, les blons, les tentes et vestibules).

Chers compatriotes, nous savons tous que le contexte économique est difficile et il risque d'empirer avec les effets de la COVID-19, la hausse du taux d'endettement (51,4% attendu en 2022) et le chômage.

Le dialogue entre Maliens nous permettra de réouvrir l'école pour offrir à nos enfants ainsi qu'à notre jeunesse un avenir meilleur. Dans les zones où les établissements scolaires sont fermés, il faut trouver des solutions alternatives urgentes pour les milliers d'enfants privés de leur droit le plus fondamental : le droit à l'éducation. L'école devrait être le creuset d'apprentissage et d'intégration et non produire du chômage et de l'exclusion. Dans ce contexte, il est important d'adapter l'école au marché de l'emploi d'une part et aussi l'intégrer à nos valeurs, y compris à travers l'apprentissage de nos langues nationales. L'École publique a perdu sa vocation de creuset de l'égalité des chances. Il faut la ramener à cette vocation.

Cette crise a renforcé dans nos esprits l'importance de notre pays sur la scène géopolitique. Nous pensons que nous en sortirons grands avec une compréhension renforcée de notre potentiel. Dans ce contexte, nous devons nous unir et défendre notre souveraineté nationale et éviter à tout prix d'être instrumentalisés dans des guerres d'influence externes.

Aujourd'hui donc, nous sommes confrontés à l'impérieuse nécessité de nous relever pour la survie du Mali et pour l'avenir de nos enfants. Il est extrêmement urgent de trouver en nous les ressorts pour cela. Il est également crucial que nous nous retrouvions autour de l'es-

sentiel, à savoir le Mali, car ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise. Nous devons définitivement prendre cette crise comme une opportunité pour remettre le pays sur de nouveaux pieds. Cela nécessite naturellement une refondation en profondeur de notre gouvernance et de notre Etat pour relever les défis contemporains.

Aussi, un renouvellement concomitant du contrat social est nécessaire pour améliorer l'accès aux services sociaux de base et restaurer la confiance des citoyens à l'Etat. Pour y arriver, il est primordial de prendre à bras le corps la lutte contre la corruption, ce fléau qui freine le développement et entrave la légitimité étatique. L'espoir est permis en vue de réunir les Maliens de Kidira à Kidal. Nous sommes en droit de rêver d'un Mali-Kura tant clamé. Ceci en tant que Nation n'est pas un vœu impossible mais pleinement réalisable.

Face au diagnostic établi, nous devons rester confiants que notre nation va se relever et se tenir debout. Nous le devons à la génération future. Le diagnostic est donc accablant et alarmant. Cependant, le pronostic vital n'est pas engagé si nous trouvons en nous les ressorts propres aux grandes nations pour relever les défis qui nous assaillent.

Je vous souhaite une excellente année 2022 et prie pour que cette nouvelle année soit une année de paix, de cohésion et d'apaisement pour notre chère patrie, le Mali.

Un Peuple, Un But, Une Foi. Vive le Mali.

Maître Malick COULIBALY, Ancien ministre de la Justice
Officier de l'Ordre National

■ Larmes des pauvres



#Burkina --#Soum la force française de l'opération #Barkhane a frappé un convoi de motos du #JNIM à #Diguel ce 28/12 faisant quinze (15) morts parmi les djihadistes et une dizaine de motos détruites.

#Mali --#Sikasso À l'instant même... Selon plusieurs sources concordantes des individus armés non identifiés ont lancé un assaut contre la gendarmerie de #Niéna. Aucun bilan n'est disponible pour l'instant.

■ ibrahim sysawane



La région de Sikasso était sous le feu: - Hier soir dans la localité de Niéna, les hommes lourdement armés ont attaqué la Gendarmerie. - A Nara dans la région de Koulikoro 04 militaires tués et plusieurs blessés. - Tirs d'obus contre un camp militaire à Hombori...#Mali

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

Fier d'être Malien.



Une humilité en toutes circonstances, un Calme Effrayant pour l'Ennemie et faisant toujours passer l'intérêt du Peuple Malien au détriment du sien ; #Assimi_GOÏTA est l'incarnation d'une Vision Claire, un Moteur pour la Nation et une Ouïe à l'écoute du Peuple. #Jalal



Fousseyni Maiga



"Djenné, les soldats de la terre". Notre dernier documentaire réalisé pour mettre en valeur l'authenticité de la ville de Djenné et les menaces qui planent sur ce riche patrimoine culturel. Fousseyni Maiga



Mady Keita



Assises nationales de la Refondation ANR (Jour 3) :: Le PACP Mali (Parti pour l'Action Civique

et Patriotique) fortement représenté par une délégation conduite par le président d'honneur Yeah Samake.



Alhamdou Ag Ilyène



Le Ministre de la Culture, de l'Artisanat et de l'industrie Hôtelière, Mr Andogoli Guindo accompagné des ministres de l'éducation Nationale Mme Sidibe Dedeou Ousmabe, Mossa ag Attaher, de La jeunesse et des Sports, Chargé de l'instruction Civique et de la construction Citoyenne et Alhamdou ag Ilyène, Ministre des Maliens Etablis à l'Extréieur et de l'Intégration Africaine ont visité le Salon International de l'Artisanat du Mali (SIAMA) à Bamako.



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

RFI



Le sélectionneur de l'Égypte, le Portugais Carlos Queiroz, a annoncé mercredi 29 décembre la composition de son effectif de 25 joueurs appelés à disputer la Coupe d'Afrique des Nations de football (9 janvier-6 février), avec Mohamed Salah.



Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne

INFORMATION DU CSDM
REMERCIEMENT DU CSDM AUX DELEGUES DE LA DIASPORA



Le Président du Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne Mohamed Cherif Haidara remercie tous les délégués de la diaspora qui ont participé à la phase finale des Assises Nationales de la Refondation du Mali (27 au 30 décembre 2021 à Bamako).

Et tient également à remercier l'ensemble des Pays (Ambassades et Consulats) qui ont organisé les ANR phase diaspora.

Le Président du CSDM tient à informer les différents délégués que les recommandations ont été prises en compte .

Nous y reviendrons avec plus de détails .



Mossa Ag Attaher



EMISSION MJS

J'ETAIS L'INVITÉ DE LA SEMAINE DE L'ORTM

Ce jeudi 30 décembre 2021, j'étais INVITÉ DE LA SEMAINE de l'ORTM. Avec Yaya Konaté, le présentateur de l'émission, il a été question de plusieurs sujets notamment la participation des Aigles du Mali à la 33ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations, Total Energies Cameroun 2021 du 9 janvier au 6 février 2021.

Au cours de l'émission, j'ai invité la population malienne à être comme un seul homme derrière les Aigles du Mali qui seront dès la semaine prochaine au Cameroun pour prendre part à la phase finale de la compétition internationale senior de football.

En s'envolant pour la CAN, les Aigles du Mali ne sont animés que d'une seule volonté, celle de défendre les couleurs du Mali, de les hisser au firmament du Stade Olembé de Yaoundé au soir du 6 février 2022.

Je vous invite à suivre une partie de mon intervention dans le Journal Télévisé de 20h de ce soir et l'intégralité de l'émission dans l'émission « INVITÉ DE LA SEMAINE » sur l'ORTM après journal.

Mossa Ag Attaher

Ministre de la Jeunesse et des Sports chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne



Casimir Apiè Sangala



La 7è édition du Festival Ogobagna c'est du 24 au 30 janvier 2022 à la place du cinquantenaire.
forum de toutes les cultures

Jeune Afrique



Lancé par le Tunisien Kais Mabrouk, ce réseau rassemblant huit établissements francophones privés se veut la réplique du célèbre programme interuniversitaire de l'Union européenne. Les institutions du continent ont également engagé des initiatives similaires.

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO



■ Demba Diop



En circulant #Abidjan on se rend vite compte que la ligne de gauche sensée être rapide roule plus lentement que la ligne de droite sensée être plus lente. Ce paradoxe existe dans la vie de tous les jours. Évitez ceux qui paraissent avoir réussi pour réussir. Côté les humbles

■ Mamadou Ismaila KONATE



Ensemble, relevons quinze fautes d'un texte qui m'est adressé...par un personnage haut en couleur auquel je voudrais répondre, mais seulement et seulement lorsqu'il aura pris le soin et la peine de corriger ses fautes en tous genres...#DireOui ! #EcrireOui #EcrireSansFautes

Texte corrigé :

Pour apporter la bonne information, nous répondons qu'il y a eu des demandes de mise en liberté introduites séparément pour FANE et MARIKO et qu'en plus elles n'ont pas été déposées en même temps ni par les mêmes avocats. Donc la demande de FANE ayant été déposée la **lex** par son avocat Me GAROUE, elle a été enrôlée pour le 28/12 et c'était d'ailleurs au moment de la clôture de l'enrôlement des dossiers pour cette audience. C'était le dernier dossier à ce rôle et c'est visible dans le tableau d'affichage au tribunal.

Ce n'est que plus tard que Me DIAWARA déposait la demande de mise en liberté pour MARIKO et CAMARA. Les rôles étant déjà bouclés, elle ne pouvait être enrôlée que pour l'audience suivante, celle du 04/01.

Donc en quoi il y a eu **des mille poids deux mesures** ici, Ceci étant, il faut rappeler à Me Konate que l'expression « remise en liberté » qu'il utilise, n'existe pas en droit pénal processuel malien où on ne parle (**cf Code de procédure pénale**) que de « mise en liberté » tout court et même non plus de « liberté provisoire ». Ça a tout son sens en matière pénale.

Ensuite la « distribution de la justice » comme il dit, c'est l'apanage du juge et non du parquet qui est partie au procès donc partiel, partiel et non inféodé au droit comme le juge. L'enrôlement des demandes de mise en liberté n'est qu'un acte d'administration judiciaire insusceptible de recours qui n'a pas valeur de distribution de la justice; laquelle mesure s'entend d'une décision juridictionnelle. Il faut donc qu'il fasse attention à la nuance entre l'administration de la justice et sa distribution. Aussi la responsabilité pénale elle est individuelle. **C'est-à-dire** qu'on peut se retrouver dans le même dossier mais vu la différence d'implication dans la commission des faits reprochés on peut ne pas être condamné à la même peine. Dommage que l'on soit obligé de lui rappeler tout ça. Parler bien **français**, être éloquent et connaître le droit, ça fait deux malheureusement et les gens vont s'en rendre compte le jour de l'audience sur le fond plaise à Dieu. Prépare bien le dossier car comme beaucoup d'autres avant toi, tu prendras une raclée juridique. La différence entre les juristes c'est la lecture et la recherche. Pour le reste nous lui rappelons qu'il est très mal placé pour parler d'abus, d'excès, de justice instrumentalisée après son médiocre et affairiste passage au ministère de la justice dont on a encore le souvenir frais.

Le pantalon est trop troué pour monter à l'arbre de la transparence judiciaire.

Tu viens supplier les gens en disant que « ...depuis plus de 3 ans tu n'as mis pied dans un tribunal et que pour une fois que tu le fasses tu souhaitais que l'on te fasse l'honneur de repartir avec tes clients libres pour que les gens sachent qu'en tant qu'ancien ministre de la justice les magistrats t'écoutent et te respectent... » et parce qu'on n'a pas fait cela, alors tu sors sur tes comptes sociaux et sur RFI pour parler d'abus et d'excès.

La décence est morte là ! C'est juste pathétique. Pas surprenant de la part de celui qui est connu pour mordre à la première mésentente la main de qui l'ongt nourri les instants précédents. L'ancien président IBK, le chroniqueur Ras Bath, les magistrats qu'il avait nommés à des postes et **abusés** contre leurs collègues pour ses intérêts personnels **etc**, l'auront appris à leurs dépens. Ton différend avec le **procureur** TOURE, tu ne le transportes pas dans le dossier des MARIKO car **ce n'est pas** professionnel. Trouve un autre créneau plus honorable.

Par ailleurs faisons observer que la différence entre la procédure contre Kaou DJIM et celle contre Ben le cerveau relève du fait que pour le second, il s'agit d'un délit privé : la diffamation. C'est ce que l'on appelle les actions personnelles pour lesquelles l'opportunité des poursuites du procureur est liée à la plainte préalable de la victime. **C'est-à-dire** tant que la victime ne porte plainte, le procureur ne peut **s'autosaisir**. C'est la loi qui fixe les choses ainsi et on ne peut pas faire autrement. C'est là où le principe *dura lex sed lex* trouve tout son sens. **C'est-à-dire** même si tu as envie de poser des actes si la loi t'indique d'attendre la plainte de la victime tu es obligé d'attendre ça. Dans le cas de DJIM il s'agissait d'un délit de droit commun, un délit ordinaire pour lesquels le parquet peut **s'autosaisir**. Il se trouve qu'entre le jour de la commission des faits, donc le jour de la sortie de Ben et celui du dépôt de la plainte du PARENA et **autour** il s'est écoulé au moins 7 jours donc on n'était plus en flagrant délit car cette procédure exige l'instantanéité, l'immédiateté dans la réaction du parquet (maximum 24 plus tard). Cela a incliné le parquet à observer la procédure de demande de levée d'immunité. Le respect des règles de procédure c'est dans notre intérêt à tous. Aujourd'hui c'est monsieur X qui est en cause, tu es content et tu veux que l'on viole les principes parce que tu l'aimes pas pour une raison ou une autre, demain ça pourrait être ton tour ou celui d'un proche, en ce moment tu

comprendras ce que ça fait. On répond parce que la justice a besoin d'être comprise par le peuple au nom duquel elle est rendue pour être efficace. Donc on ne se gênera pas à expliquer toutes les fois qu'une incompréhension est orchestrée autour de nos actions soit par ignorance (parce que certains ne maîtrisent pas la procédure et peuvent de bonne foi ne pas comprendre et conclure aux deux poids deux mesures) soit par des gens que l'on a **vu** hier tout près dans la pratique, dans la gestion et qui agissent par malveillance simplement parce qu'ils ne veulent voir **autrement réussir là où ils ont échoué**.

■ Serge Daniel



#Mali- Élections...Chronogramme ..Du- rée de la transition : D'après mes infos, pour donner une réponse à la CÉDEAO, le Mali dépêche le 31 déc à Accra une délégation comprenant notamment A. DIOP, ministre des A.E, Et Zeini Moulaye , Pdt du Panel des H.P de la Refondation.



DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

CNTS : Des résultats satisfaisants malgré la crise

Avec un taux de réalisation de 94,18%, le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) a bouclé l'exercice écoulé avec des résultats flatteurs, au 30 septembre 2021

C'est avec un bilan bien flatteur que le CNTS a tenu hier, la 33^{ème} session ordinaire de son conseil d'administration. C'était dans l'enceinte de ladite structure, sous la présidence du conseiller technique du ministre de la santé et du développement social, Cheick Oumar Dembélé et en présence des administrateurs autour du directeur général, Dr Amadou B. Diarra. En 2021, sur un budget équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 1 019 092 000F CFA, le CNTS a pu mobiliser 959 778 375F CFA. De ce montant, les dépenses effectuées s'élevaient à 885 175 373F CFA, soit un taux d'exécution de 92,23% des recettes mobilisées. De ce budget prévu, le CNTS sur approbation des administrateurs, avait programmé certaines activités au titre de l'année 2021. Lesquelles ont été exécutées à hauteur de souhait. Parmi celles-ci la collecte de sang en équipe mobile et cabine fixe, l'approvisionnement en produits sanguins labiles des banques de sang dans les centres hospitalo-universitaires et les centres de santé de référence de Bamako et de Kati, le renforcement de la sécurité transfusionnelle, la formation et l'encadrement des étudiants et la poursuite de la mise en place d'un système d'assurance qualité conformément aux standards internationaux. De même, au cours de l'exercice écoulé, le CNTS a connu des difficultés dans l'accomplissement de ses missions. Celles-ci ont trait à l'incendie survenue le 13 avril 2021 dans le laboratoire du centre, avec d'importants dégâts matériels, paralysant ces activités.

A noter que la sécurité infectieuse et immunologique est et restera au cœur des préoccupations. Ce faisant, le CNTS est confronté à la nécessité de concilier à la fois les exigences de disponibilité mais aussi de qualité. Ce qui fait que, le sang prélevé ne peut être distribué sans subir le processus de qualification biologique à travers le dépistage de ma-

Le Mali : Nouveau terrain de l'affrontement entre la Russie et l'occident

La France a affirmé, le 23 décembre, via un communiqué conjoint avec 15 autres pays occidentaux, que le groupe Wagner a entamé le déploiement de mercenaires russes à Bamako. Le Mali a démenti formellement. Pour la presse malienne, les enjeux géostratégiques dépassent la seule question du terrorisme au Sahel.

Même si le Mali a nié officiellement tout déploiement sur son sol de la société paramilitaire privée russe Wagner, pour Mali Web, "il ne fait plus l'ombre d'un doute que la société paramilitaire russe Wagner est aux portes du Mali et s'appête à appuyer ce pays dans sa lutte contre le terrorisme". La presse malienne revient d'abord sur le communiqué conjoint de 16 pays occidentaux, dont la France, qui ont condamné le déploiement de Wagner au Mali. Pour le site d'information Mali Web, ce communiqué conjoint de pays partenaires du Mali "est à la fois incohérent et irresponsable." Le site y voit même "un aveu d'échec, d'incompétence, voire d'impuissance des forces étrangères à combattre le terrorisme". L'analyse se fait alors sans concession, Mali Web estimant que les forces françaises présentes au Mali depuis 2013 "n'ont ni endigué le terrorisme et encore moins préservé l'unité, la cohésion et le vivre-ensemble au Mali." Bien au contraire, analyse Mali Web, elles auraient contribué "à exacerber la tension entre les communautés et à faire d'une partie du Mali un no man's land. Dans le Nord, la ville de Kidal est une cité indépendante, dans le Centre, Peuls et Dogons s'entre-tuent sous le nez et à la barbe des forces dites de stabilisation du Mali. Dans le Sud, c'est l'extrême pauvreté dans un pays à fortes potentialités économiques." Voilà pourquoi des slogans hostiles à la présence militaire française se font de plus en plus entendre dans le pays, tels "À bas la France, vive la Russie et Wagner".

Source : Courrier international

ladies transmissibles par le sang et par des tests immuno-hématologique pré-transfusionnels. Le conseiller technique au nom du ministre a remercié le directeur sortant, Dr Amadou B. Diarra, pour les bons et loyaux services rendus à la CNTS.

Ki-Zerbo

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

Agriculture : Les maliens attendent plus d'investissements

Le faible investissement pour la modernisation du secteur agricole figure parmi les 16 préoccupations majeures des Maliens, recensées lors des débats pour « le renforcement de la démocratie », organisés par l'Observatoire Citoyen pour la Gouvernance et la Sécurité (OCGS).

L'agriculture – l'élevage et la pêche y compris – occupe le 3e poste d'exportation au Mali, après l'or et le coton. Le secteur agricole emploie 60% de la population active et contribue à près de 30% au produit intérieur brut (PIB). Le pays dispose de larges superficies arables et des centaines de milliers d'hectares irrigables, en particulier dans l'Office du Niger.

Ce potentiel agrosylvopastoral est faiblement valorisé faute d'investissements et d'infrastructures adéquates. Aussi, l'essentiel des exploitations sont-elles soit familiales, soit à des petites échelles, utilisant des moyens rudimentaires. Ce qui explique le faible rendement de la production, largement tributaire de la saison des pluies.

ANTIDOTE CONTRE LE CHÔMAGE

Malgré la croissance soutenue de la part du budget national allouée ces dernières années, le secteur agricole nécessite encore des investissements structurants, afin de pouvoir tirer profit des énormes potentialités du pays et réduire la dépendance du Mali aux ressources minières et provenant de cultures de rentes comme le coton.

En marge de la célébration de la journée nationale du paysan, en 2014-2015, l'ancien président Ibrahim Boubacar Keïta avait annoncé l'augmentation du budget national consacré à l'agriculture à hauteur de 15%. Cet engagement dépasse légèrement le seuil de 10% préconisé par les recommandations du sommet de Maputo.

Mais, au regard de la faible modernisation de l'agriculture au Mali, de gros investissements sont nécessaires pour la diversification et la mécanisation du secteur. En plus des efforts de l'État, le secteur privé et

Mali : Trois attaques contre des positions FAMA mercredi

Les groupes terroristes ont mené simultanément, le mercredi 29 décembre, des attaques contre des positions des Forces armées maliennes (FAMA) dans différentes localités.

La première attaque a visé une unité de l'armée dans la région de Nara. Cette attaque complexe a été déclenchée avec des engins explosifs improvisés (EEI) et des armes lourdes, selon un communiqué de l'Armée.

Celle-ci a donné un bilan provisoire de quatre morts et une dizaine de blessés graves au cours de cet assaut perpétré vers 17h30.

Quelques heures plus tard, en début de nuit, c'est la Brigade territoriale de la Gendarmerie de Niéna, à 75 km de Sikasso, qui était sous le feu des terroristes.

Cette deuxième attaque n'a fait « aucune victime militaire ou civile », assure l'armée qui précise que le véhicule de cette brigade a été incendié. L'armée dément également des informations relatives à l'attaque de l'agence d'une banque au cours de cet assaut.

Une autre attaque a visé, toujours dans la soirée de mercredi, vers 20h, le camp de Hombori, Région de Mopti dans le centre, ciblé par des tirs d'obus. Cette dernière attaque n'a occasionné « aucun dégât », selon un communiqué de l'Armée.

Ces attaques terroristes contre les FAMA interviennent à un moment où plusieurs informations font état, ces dernières semaines, de l'intensification des opérations militaires des FAMA contre des bases terroristes, notamment dans les Régions de Ségou et Mopti.

M. TOURÉ / Source : L'ESSOR

les partenaires au développement devraient davantage orienter leurs ressources vers le domaine agricole. C'est un secteur porteur de croissance et un antidote contre le chômage.

Source : Benbere

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

Justice militaire : Des accusés présents à la barre

L'audience ordinaire correctionnelle a débuté, le mercredi 29 décembre 2021, à la Justice Militaire au siège de la juridiction sise à Dar-Salam en Commune 3 du District de Bamako. Des porteurs d'uniformes et civils doivent répondre à des infractions portant sur des cas de vols d'armes et d'injures.

Cette session porte à son rôle deux affaires qui impliquent plusieurs accusés, tous présents à l'audience. Ils doivent comparaître pour deux cas de violations de consignes et détournement d'armes et munitions de guerre et recel et un cas d'injures sur les réseaux sociaux.

Le président du Tribunal Militaire de Bamako, Noumadi Kanté, a rappelé la vocation des Tribunaux Militaires existant pour le moment à Kayes, Mopti et Bamako. Selon le Magistrat, ces juridictions ont pour vocations de juger des infractions de Droit commun commises par les militaires dans les services, les casernes, les quartiers, les dépôts, les navires et aéronefs ou autres établissements militaires, en bivouac ou en stationnement et les infractions spécifiquement militaires dans les ressorts judiciaires des Cours d'appel de leur siège.

Le Tribunal est composé de cinq Magistrats, dont un conseiller de la Cour d'appel de la localité, auxquels s'ajoutent quatre juges militaires, assistés d'un greffier et d'un représentant du ministère public, partie poursuivante. Noumadi Kanté a saisi l'occasion pour donner des détails sur la structuration de la Justice Militaire de façon générale, son fonctionnement ainsi que les missions qui lui sont dévolues. Pour le Magistrat, dans le contexte actuel de la Transition ou il n'y a pas de place pour l'impunité, chaque autorité à quelque niveau que ce soit, doit jouer sa partition. « C'est pourquoi, le Tribunal Militaire ne ménagera aucun effort pour une application saine, rigoureuse, mais clairvoyante de la loi », a-t-il assuré.

Source : Forces Armées Maliennes

Mali : Quatre soldats tués lors d'une attaque dans l'ouest du pays

Quatre soldats de l'armée malienne ont été tués et une dizaine d'autres blessés dans une attaque survenue mardi soir à Nara, dans l'ouest du pays, une zone où sont implantés les jihadistes, selon un bilan provisoire des Forces armées maliennes (FAMA).

Une unité FAMA dans la région de Nara a fait l'objet d'une attaque complexe combinant attaques EEI (Engin Explosif Improvisé) et armes lourdes" mardi en fin d'après-midi, a annoncé l'armée malienne dans un communiqué. Elle n'a pas précisé qui étaient les auteurs de l'attaque, soulignant que le bilan provisoire s'élevait à "quatre morts et une dizaine de blessés graves". Ce n'est pas la première fois que l'armée est attaquée dans cette partie du Mali. Un camp de l'armée a été la cible d'une attaque d'hommes armés imputée aux jihadistes en avril 2019 à Guiré, dans la région de Koulikoro, près de la frontière avec la Mauritanie. Le Mali est le théâtre depuis 2012 des opérations de groupes jihadistes liés à Al-Qaïda et à l'organisation Etat islamique, ainsi qu'aux violences de toutes sortes perpétrées par des milices autoproclamées d'autodéfense et des bandits. Les forces régulières sont elles-mêmes accusées d'exactions. Les violences parties du nord en 2012 se sont propagées au centre, puis au Burkina Faso et au Niger voisins. Elles ont fait des milliers de morts civils et militaires ainsi que des centaines de milliers de déplacés, malgré le déploiement de forces onusiennes, françaises et africaines. La prise du pouvoir à Bamako par des militaires à la faveur d'un putsch en 2020 n'a pas enrayeré la spirale de violences.

Source : AFP

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70442223 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com



Qui sommes nous

NSI est une entreprise de commerce général et de prestations de services.
l'entreprise est spécialisée dans l'importation et la distribution des produits pétroliers et dérivés.
Par ailleurs nous opérons dans le domaine des marchés publics notamment les matériels informatiques, les meubles, les équipements etc.
Fiers d'expériences avérées dans le domaine au Mali et à l'international, nous nous efforcerons toujours de vous garantir la qualité et la quantité à des temps records.

NOS VALEURS

Audace
Innovation
Excellence

" ENSEMBLE NOUS IRONS LOIN "



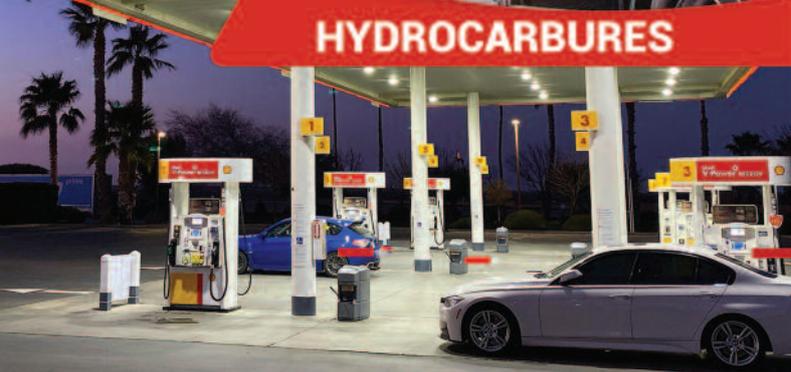
IMPORT EXPORT



TRANSPORT



HYDROCARBURES



MATERIEL INFORMATIQUE



VENTE DE VEHICULE



**Marchés
Publics**



MOBILIER DE BUREAU



Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

Violations des droits de l'homme au Mali : Adoption de textes pour réparer les préjudices causés

En Conseil des Ministres de ce mercredi 29 décembre 2021, le gouvernement, sur le rapport du ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale, chargé de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation nationale, a adopté des projets de texte fixant les règles générales relatives à la réparation des préjudices causés par les violations graves des droits de l'homme. Une évolution qui était incessamment attendu par les victimes, comme le prouve les résultats des audiences publiques d'écoute organisées à leur intention pour la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR).

Le Mali, indique le communiqué du gouvernement, a connu depuis son indépendance plusieurs crises qui ont entraîné de graves violations des droits de l'homme ayant causé aux individus, aux groupes d'individus et aux communautés des préjudices physiques, psychologiques, économiques ou matériels. Pour

dépasser ces crises, parvenir à l'instauration d'une paix durable et à la réconciliation nationale, la reconnaissance des violations commises et la réparation des préjudices subis par les victimes sont nécessaires.

Les projets de texte sont initiés dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale de réparation. Ils ne concernent pas les victimes de crises spécifiques ayant déjà bénéficié de réparations particulières à travers des accords spécifiques et dont les droits sont éteints. Leur adoption permettra l'institution d'un mécanisme juridique unique de réparation et la mise en œuvre des mesures de réparation par voie administrative des préjudices subis par les victimes des différentes crises survenues au Mali depuis 1960.

Pour rappel, lors de la quatrième audience publique de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation, a été organisée en septembre dernier, sous les thèmes : « Atteintes au droit

à la liberté », « Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique, torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants » et « Les disparitions forcées ». Au cours de cette journée, les victimes ont eu à faire des témoignages tristes démontrant la gravité des violations des droits de l'Homme et leurs conséquences sur les victimes et leurs proches.

Pour sa part, la représentante des victimes, Mme Fatoumata Touré, a salué les efforts de la CVJR pour l'organisation réussie des différentes audiences publiques. Selon elle, ces audiences sont très importantes pour les victimes, car elles leur accordent un espace afin d'apaiser leurs cœurs, de recevoir la reconnaissance aux yeux des autorités et de la population malienne, à travers leurs récits de vie. Aussi, la nature de la violation subie concerne les atteintes au droit à la liberté et atteintes au droit et à l'intégrité physique et psychologique. Des violations ce sont passées à Bamako et à plusieurs localités du pays dont Kidal, vers les années 1968. Quarante (40) ans plus tard, les victimes disent pardonner, mais demandent justice et réparation. Les projets de loi adoptés par le gouvernement vont dans ce sens.

■ Yama DIALLO



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

Protection de l'Enfant : Un projet de loi en discussion

Pour partager le contenu du projet de loi relatif à la protection de l'enfant, le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille a organisé, le jeudi dernier à Bamako, une rencontre d'échanges avec les organisations de la société civile sur ledit texte. L'objectif final est de disposer d'une version finale améliorée du document avant de le déposer sur la table du gouvernement en vue d'une adoption par le conseil des ministres.



La rencontre d'échanges a été présidée par le Secrétaire Général du Ministère en charge de la Promotion de la Femme, Chiaka Magassa, en présence de la représentante du département de la Justice et des Droits de l'Homme, Mme Traoré Djénéba Diakité, de celles de l'ONG Terre des Hommes, Fenke Elskamp, et de Fawe-Mali, Mme Naparé Magniné Diarra.

En ratifiant les instruments juridiques internationaux de protection et de promotion des droits de l'enfant, notamment la Convention relative aux droits de l'enfant en 1990 et la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant en 1998, le Mali s'est engagé à garantir à tous les enfants la protection et la jouissance de leurs droits. Des efforts ont été consentis dans ce sens afin d'offrir aux enfants

un cadre de vie respectueux de leurs droits. Il s'agit par exemple de la création d'un ministère dédié à la promotion de l'enfant en 1997. Malgré ces progrès, le contexte national reste encore marqué par plusieurs violations des droits de l'enfant. A ce propos, le Secrétaire Général du Ministère en charge de la Promotion de la Femme a rappelé que le renforcement de l'environnement juridique apparaît aujourd'hui comme une nécessité absolue pour assurer une meilleure protection des enfants au Mali. Pour Chiaka Magassa, cette conviction est partagée par les plus hautes autorités.

Il a aussi indiqué que notre pays a souscrit à plusieurs conventions et textes internationaux se rapportant aux droits de l'enfant. Et d'ajouter qu'il s'est également doté de textes in-

ternes, de documents de politique et de planification stratégique ou opérationnelle. Il a cité en exemples, entre autres, la Convention relative aux droits de l'enfant, la Politique Nationale de Promotion et de Protection de l'Enfant et son Plan d'action, l'ordonnance n°02-052/P-RM du 5 juin 2002 portant Code de protection de l'Enfant.

Selon Chiaka Magassa, notre pays doit être en phase avec les réalités du moment, en adaptant ses textes aux besoins spécifiques de protection des enfants. Enfin, il a souligné que la future loi relative à la protection de l'enfant doit puiser dans certains textes nationaux comme la loi portant sur la minorité pénale et institution de la juridiction pour mineur et le Code des personnes et de la famille. Il a aussi souligné que la rencontre s'inscrit dans le cadre de la relance du processus d'adoption du projet de loi relative à la protection de l'enfant, avant de remercier les partenaires techniques et financiers et les autres acteurs de lutte pour la promotion des droits de l'enfant. La représentante du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme a déclaré que la rencontre marque la reprise du processus d'adoption d'une loi portant protection de l'enfant au Mali. Pour Mme Traoré Djénéba Diakité, ce qui s'inscrit également dans le processus d'harmonisation de la législation nationale avec les engagements internationaux et régionaux. Elle ajoutera que la mission de son département est d'œuvrer pour le bien-être de l'Homme, surtout celui des enfants en respectant les lois et les textes.

La représentante de l'ONG Terre des Hommes, Fenke Elskamp, a expliqué que son organisation est la plus grande institution suisse de protection de l'enfance avec une expertise mondialement reconnue dans le domaine de l'accès des enfants et des jeunes à la justice. Pour sa part, la représentante Fawe-Mali, Mme Naparé Magniné Diarra, a rappelé que son organisation est un réseau panafricain de 34 pays membres. Elle vise à créer un environnement propice pour répondre aux besoins croissant des parents d'assurer l'éducation de leurs filles.

Amsatou Oumou TRAORÉ
Source : L'ESSOR

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

CENOU : La couverture sanitaire des étudiants parmi les activités phares prévues pour 2022

Dans la journée du 28 décembre 2021, s'est tenue à Kabala, la 23e session ordinaire du Conseil d'administration du Centre National des Œuvres Universitaires du Mali (CENOU). Plusieurs activités ont été menées en 2021 avec un budget autour de 21 milliards de francs CFA et des projets novateurs en vue pour 2022.

Présidés par la Présidente du Conseil d'administration, Mme Diarra Haby Sanou, représentant également le ministre malien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, les travaux de la 23e session du Conseil d'administration du CENOU ont eu lieu, mardi 28 décembre. Cette 23e session ordinaire, a rappelé Mme Diarra Haby Sanou dans son discours d'ouverture, s'est tenue « dans un contexte difficile, caractérisé par une crise sanitaire mondiale qui a impacté tous les segments de la vie, mais également par des difficultés internes ». Lesquelles difficultés sont « liées essentiellement à l'insuffisance des ressources financières disponibles pour satisfaire les besoins et répondre efficacement aux multiples sollicitations ».

DES RÉALISATIONS PHARES

Malgré ces difficultés, on note plusieurs activités phares réalisées cette année par le CENOU. Il s'agit notamment de « l'adoption du plan stratégique 2021-2025 ; la poursuite de la mise en œuvre effective des recommandations du forum sur l'insécurité en milieu scolaire et universitaire ; l'organisation d'un atelier de formation à l'endroit des membres du Bureau de Coordination de l'AEEM à Ségou ; l'opérationnalisation de l'application mobile de dépôt des demandes de bourse en ligne ». A ceux-ci s'ajoute, selon le Colonel-major Ousmane Dembélé, Directeur du CENOU, « la désignation des points focaux au niveau des IES dans le cadre de l'amélioration du traitement des allocations financières des étudiants ; l'organisation de l'atelier d'immatriculation des bacheliers de 2021 du 26 octobre au 2 novembre à Siby ; le traitement de tous les dossiers de paiement des allocations financières reçus

des IES ; l'organisation de conférences sur les œuvres universitaires, en marge de la Semaine de l'étudiant ».

Au titre de l'année 2021, le CENOU, par la voix de son Directeur Général, a mené ses activités avec un budget autour de 21 milliards de francs CFA, dont à peu près 18 milliards consacrés à la prise en charge des allocations financières des étudiants.

COUVERTURE SANITAIRE

Pour l'année 2022, « nous allons procéder à la relecture de certains textes de gestion du CENOU pour l'adapter au contexte Licence Master Doctorat. Ces relectures vont nous permettre d'atteindre une certaine efficacité par rapport à nos prestations ».

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des étudiants, il est prévu de renforcer les capacités d'accueil au niveau du campus de l'IPR, d'y construire une nouvelle résidence. Mais aussi procéder à la rénovation des anciennes résidences qui sont dans un état de dégradation avancée.

« Comme activité phare en 2022, nous avons prévu d'opérationnaliser l'assurance maladie volontaire pour les étudiants. C'est-à-dire que nous allons offrir aux étudiants une couverture sanitaire qui va leur donner une certaine assurance sur l'ensemble du territoire malien », a laissé entendre le Colonel-major Ousmane Dembélé.

Sahel Tribune

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION
CENTRE NATIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES

3^e édition
SENAC-LIB 2021

**Semaine Nationale des Arts et de la Culture
des Universités du Burkina**

**Phases finales des championnats nationaux universitaires
de football, de handball et de lutte traditionnelle**

THÈME: Culture, sport et loisirs dans nos institutions d'enseignement supérieur et de recherche: gage de cohésion sociale.

DATE: Du 25 juillet au 1^{er} août 2021 LIEU: Université Norbert ZONGO

STUDIO D'ENREGISTREMENT - PRODUCTION D'ARTISTES
INGENIEURIE DE SON



CREATED LABEL
TEMPLE OF MUSIC

SEBENIKORO
+223 93 34 98 73



Boycott des ANR par Mahmoud Dicko : L'auto-marginalisation

Qu'est-ce qui ne va pas entre l'imam Mahmoud Dicko et les autorités de la Transition, disons entre lui et le Chérif de Niour, vu qu'il a brillé de par son absence à la cérémonie d'ouverture de la phase nationale des Assises de la refondation ? La question mérite d'être posée, car prendre part à la cérémonie d'ouverture officielle d'une telle rencontre d'envergure, ne serait-ce que par respect pour son mentor Bouillé, et y participer sont deux choses différentes que l'imam de Badalabougou semble avoir confondu.

En effet, nous savons que la CMAS qui se réclame de lui a fait savoir qu'elle ne prendra pas part aux assises nationales de la refondation, mais cela ne devrait empêcher Mahmoud Dicko d'être présent à la cérémonie d'ouverture de la phase nationale des assises, car à ce niveau également, on fait la nette différence entre Dicko et la CMAS, même s'il en est le président d'honneur, ou même l'autorité morale (et là on voit déjà le regard de Choguel).

En effet, dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux à la veille du début de la phase communale des assises, la Coordination

des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'Imam Mahmoud Dicko (CMAS) a invité ses membres à ne pas prendre part aux travaux des Assises nationales de la République (ANR) tels que proposées par les autorités maliennes.

Et le coordinateur national de l'organisation expliquait dans ledit communiqué que « Suite aux différentes séances de travail et réunions du bureau exécutif national sur la situation sociopolitique du pays et sur les Assises nationales de la Refondation (ANR), la CMAS a toujours veillé et travaillé pour la bonne réussite de la Transition en cours à travers des

suggestions et propositions jamais prises en compte par les autorités de la Transition »

Il s'agit entre autres, précisa-t-il, de « – Appeler tous les partis politiques et toute la société civile aux échanges afin de prendre en compte leurs suggestions et propositions pour la bonne réussite des ANR qui doivent être inclusives ; Changer d'approche en faisant une orientation claire avec des objectifs précis et connus pour la bonne réussite des ANR ; Enfin impliquer tous les vrais acteurs dans l'organisation des ANR sans exclusion aucune ».

« Aujourd'hui nous sommes au regret de constater que les autorités de la Transition s'adonnent de plus en plus au clanisme en mettant au second plan certains acteurs connus. A noter que la CMAS n'a jamais été consultée, et elle n'a reçu aucun document comme support de participation aux ANR. Par conséquent, le bureau exécutif national de la CMAS de l'imam Mahmoud Dicko informe tous ses membres, ses coordinateurs, ses mandataires et tous ses sympathisants de ne pas prendre part aux travaux des ANR tels que proposées par nos autorités », avait-il annoncé. S'il y a une excuse pour la CMAS de l'imam Dicko dans ce communiqué, c'est peut-être le fait de n'avoir pas été consultée et de n'avoir



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO



reçu aucun document comme support de participation aux assises. Mais la question à ce niveau est de savoir si les autres, partis, associations et citoyens, qui participent aux assises ont reçu des documents de support en rapport avec les travaux des assises ?

A part cela, il aurait été plus aisé pour les partisans de l'imam de Badalabougou d'exhiber des documents qu'ils auraient eux-mêmes élaboré comme contribution de la CMAS aux ANR, que de se contenter de dire que tout le monde n'a pas été associé ou qu'il fallait « changer d'approche en faisant une orientation claire avec des objectifs précis et connus pour la bonne réussite des ANR ».

Il faut dire que ce dernier passage constitue même une insulte faite au Panel de Hautes personnalités et à la Commission nationale d'organisation des assises, qui ont effectué un

travail technique et scientifique remarquables et reconnus par tous pour rendre possible la tenue des assises, de la phase communale à la phase nationale en cours. Par ailleurs, pour revenir dans le sujet, rien de tout cela ne justifie l'absence de l'imam Mahmoud Dicko à la cérémonie d'ouverture des ANR.

Que se passe-t-il donc pour que l'homme qui affirmait il y a juste quelques jours, et cela depuis Dakar, qu'il y a urgence que les maliens se retrouvent pour faire sortir le pays de la crise qu'il traverse, boycotte la cérémonie d'ouverture des assises ? N'a-t-il pas été invité à prendre part à la cérémonie ? Sur cette question, d'aucuns affirment qu'il a bel et bien reçu son carton d'invitation des mains du Premier ministre Choguel Kokalla Maiga en personne. Si cela s'avère, il n'y aurait donc pas d'excuse pour justifier son absence. A moins

que... à moins qu'il ne garde encore des rancunes à l'égard des autorités de la Transition. On le savait pas trop bien en odeur de sainteté avec celles-ci, mais de là à le croire pousser le bouchon au point de ne pas vouloir s'afficher aux côtés de « Achrafou chourafa », son mentor de tous les temps, ou encore de Chérif Ousmane Madani Haidara, Président du Haut Conseil Islamique du Mali, et du Cardinal Jean Zerbo, chef de l'Eglise Catholique du Mali, alors qu'il ne se gêne point d'improviser des rencontres avec ces deux leaders religieux, comme celle qui s'est passée dans la résidence de Haidara à Sébénikoro, pour parler des problèmes du Mali... il faut dire que l'imam a bien franchi le Rubicon !

Et c'est bien dommage, surtout de la part d'un imam aussi réputé, dont la vocation première devrait être d'appeler à ressembler et non à passer par des subterfuges pour jeter l'opprobre sur les ANR, pourtant censées refonder le Mali ! Heureusement que sa très visible absence n'aura pas à laisser de trace, à ce grand rendez-vous de l'Histoire, rehaussé par tout le gotha de la République.

Peut-être qu'il veut aussi prendre sa distance avec le Chérif Bouillé Haidara, lui qui, depuis le mois de juillet dernier, s'est prononcé en faveur d'une prolongation de la Transition, et s'il vous plaît, de 3 ans !

En toute hypothèse, l'imam de Badalabougou a fait le choix de s'auto-exclure de la définition du devenir du Mali. Pourrait-il prétendre jouer un quelconque rôle encore ?

■ Yama DIALLO



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

ANR : « Les fusils empêchent nos enfants d'aller à l'école », regrettent des participants

Les assises nationales de la refondation ont pris fin ce jeudi 30 décembre 2021 au Centre International des Conférences de Bamako. Au cours de ces quatre derniers jours, de nombreuses recommandations ont été formulées par différents participants, lors des échanges. La Sécurité, l'Education, la Sante, entre-autres, restent au cœur des préoccupations des différents délégués.

Je ne peux pas comprendre que Mopti soit l'épicentre de cette crise multidimensionnelle. Pratiquement toutes les bases militaires s'y trouvent. Les populations du centre du Mali n'en peuvent plus de ces exactions », s'étonne un délégué venu de Mopti. « Le son des fusils et les détonations

empêchent nos enfants d'aller à l'école », ajoute Mme Karantawo Mariam Maïga, déléguée de Gao. Selon elle, « l'opération Filidjo doit reprendre ». Elle pense qu'« il faut redonner la latitude à l'armée malienne de fouiller chaque maison dans la région de Gao ». « Tombouctou, par ma voix, demande qu'un

centre de formation militaire soit créé dans la région. Et pour faire face à la précarité que vivent les militaires au front, nous exigeons un toit pour chaque militaire ». C'est ce qu'a déclaré Mme Maïga Aziza Mint Mouhamed, déléguée de Tombouctou.

Le Vice-président du Conseil National des Jeunes du Mali, Ibrahim Mahamane Touré, estime que le processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) doit plutôt mettre l'accent sur les personnes et non sur les armes.

Le social « a tué » l'État " Mali, le social a tué l'Etat ", affirme un participant aux assises nationales de la refondation. Pour ce dernier, le pardon ne doit pas faire disparaître la justice. « Les deux vont ensemble », conclut-il. Un autre participant aux assises nationales de la refondation, Mouhamed Touré, lui se focalise sur la santé. Il affirme qu'il faut équiper davantage les Centres de santé communautaire (CSCOM). Car il est impossible, dit-il, d'évacuer tous les cas graves de maladie vers les centres de santé de référence (CSREF) ou les hôpitaux, compte tenu du manque d'infrastructures ou la distance entre les sites.

La prise en compte des langues nationales dans le système éducatif est demandée. Dans le domaine de l'Education, les participants de la commission 4 ont demandé qu'une solution soit vite trouvée avec les enseignants signataires, en ce qui concerne l'article 39. Ils souhaitent aussi la valorisation de l'académie d'enseignement des langues et un retour aux méthodes syllabiques en incluant l'anglais dès l'éducation de base et dans toutes les écoles, publiques comme privées. Ces participants ont proposé aussi de créer une école nationale vétérinaire et de mettre l'accent sur l'éducation préscolaire.

Si nous voulons refonder le Mali, « il faut une éducation qui prendra en compte notre histoire écrite par nous-mêmes », a déclaré un délégué. Il a rappelé que « l'art est le socle de tout développement. Il a une place importante dans l'éducation », avant de signaler qu'« aucune nation, aucun État, ne peut se développer sans mettre l'accent sur ses propres valeurs ».

Source : STUDIO TAMANI



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

2021 : L'Année de Choguel Kokalla Maïga

C'est à un moment où beaucoup le disaient en perte de vitesse, qu'il s'est retrouvé dans la lumière. Après des mois de contestation et de tribulations, Choguel Kokalla Maïga a été officiellement nommé Premier ministre de la Transition, le 7 juin dernier, à la suite d'un second coup d'Etat ayant propulsé le Vice-président de la Transition Assimi Goïta à la fonction de chef de l'Etat. Assises nationales de la refondation, grille unifiée des fonctionnaires, lutte contre la corruption, emprisonnement de politiques ou encore discours à la tribune de l'ONU, le nouveau Premier ministre aura marqué l'année 2021 par sa politique et ses prises de position.



Sécurité, politique, société. Voilà les trois piliers sur lesquels repose la gouvernance Choguel. Six semaines après sa nomination, le Premier ministre a présenté le 30 juillet le Plan d'Action de son Gouvernement devant un Conseil National de la Transition (CNT) qu'il jugeait auparavant illégale et illégitime. Bâti autour de quatre axes : le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national, les réformes politiques et institutionnelles, l'organisation des élections générales et la promotion de la bonne gouvernance et l'adoption d'un pacte de stabilité.

De ce Plan d'action, ont découlé plusieurs décisions stratégiques qui n'ont pas manqué au Premier ministre de faire parler de lui en 2021.

« Le Mali lâché en plein vol »

Le premier axe du PAG étant le renforcement de la sécurité, Choguel Kokalla Maïga a mal apprécié la réorganisation de la Force Barkhane au Mali, dont l'objectif est de réduire la présence militaire française du pays. Et à la tribune de l'Assemblée Générale de l'ONU le 25 septembre dernier, le Président du Comité

stratégique du M5 n'a pas manqué de le faire savoir au monde. « La nouvelle situation née de la fin de Barkhane, plaçant le Mali devant le fait accompli et l'exposant à une espèce d'abandon en plein vol, nous conduit à explorer les voies et moyens pour mieux assurer la sécurité de manière autonome avec d'autres partenaires », a-t-il lâché.

Le propos, qualifié de « honteux » par Emmanuel Macron, a contribué à altérer davantage la relation entre Bamako et Paris. Cependant, la déclaration a été saluée par des Maliens qui y voient plutôt un courage politique inédit face

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO



à « l'ancien colon ». Voulant « explorer d'autres partenaires », le pays s'est vu accuser par la France, et d'autres pays plus tard, de recourir aux services de la société de sécurité privée russe Wagner. Accusations balayées de la main par le gouvernement qui y voit plutôt une pression sur le Mali afin de renoncer à ses desseins d'ouverture à d'autres partenariats.

Apaisement du front social

Lorsque Choguel Kokalla Maïga venait à la primature, un mot d'ordre de grève de l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM) planait toujours. Les syndicalistes ont donné au nouveau Premier ministre un ultimatum de 10 jours pour entériner leur revendication, dont notamment l'harmonisation de la grille salariale. Promesse à l'appui, il a obtenu des syndicalistes un temps pour s'exécuter. Le 28 septembre, une grille salariale unifiée pour les fonctionnaires a été décrétée par le président de la transition. Si elle a scellé la paix avec

l'UNTM, elle a ouvert d'autres fronts sociaux, notamment avec le personnel enseignant et ceux de plusieurs corps des forces de sécurité qui pointent du doigt une « militarisation » de la grille, favorisant largement les forces de défense au détriment d'autres fonctionnaires.

Lutte contre la corruption

En matière de lutte contre la corruption, le gouvernement Choguel a diligenté des enquêtes quant aux irrégularités financières et la corruption relevées par les rapports du bureau du vérificateur général. Plusieurs personnalités sont d'ores et déjà sous mandats de dépôts. Cependant certains soupçonnent le Premier ministre d'être dans une chasse aux sorcières et un règlement de compte politique. Assises nationales de la refondation Refondation. C'est le maître mot de Choguel Kokalla Maïga autour duquel s'inscrirait la logique de sa gouvernance. Pour le Premier ministre, parvenir à un nouveau Mali exige la participation de toutes les filles et de tous les

filles du pays. C'est dans cette optique qu'il a tenu à l'organisation d'assises nationales de la refondation (ANR), dont les conclusions permettront d'établir un calendrier électoral. Cependant les ANR ont souffert du boycott de plusieurs partis politiques qui soupçonnent une volonté déguisée du gouvernement de transition d'avoir uniquement la « bénédiction du peuple » pour prolonger la durée de la transition.

Un personnage contradictoire

Ce qui a le plus marqué chez Choguel Kokalla Maïga, c'est le double langage qu'il a tenu tout au long de son évolution de 2020 à nos jours. De la même façon que le porteur de bazin s'est mue en friands de boubou à base de tissus traditionnels, ses propos ont changé, mettant en branle la constance de l'homme politique. « Ce qui m'a beaucoup frappé chez lui en 2021, c'est sa constance avant qu'il ne soit nommé Premier ministre. Il aurait pu améliorer et maintenir cette constance qui l'a caractérisée depuis le Mouvement du M5. Quand il a été nommé Premier ministre, on a eu droit à un double discours, notamment quant à la présence de la France au Mali, la durée de la Transition, etc. », regrette l'analyste politique Ballan Diakité, pour qui l'année 2021 pourrait également être celle du Président de la Transition Assimi Goïta.

Le chercheur en sciences politiques Mohamed Ag Ismaël abonde dans le même sens. « Il qualifiait le CNT d'illégal et d'illégitime, pointait du doigt la militarisation de l'administration, etc. Pourtant il a fini par tout avaler une fois à la primature. D'où la contradiction de sa personnalité ayant abandonné ses principes du M5 RFP.»

Il poursuit que le Premier ministre aurait dû dialoguer davantage avec l'ensemble de la classe politique, rassembler les Maliens au lieu de « les diviser y compris au sein du M5 RFP, sa force naturelle.»

Cependant, le chercheur reconnaît que Choguel kokalla Maïga est « le Premier ministre qui exprime la pensée de la rue.»

Source : Journal du Mali

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

Où est mon Etat : Les sites d'orpaillage à Sélingué, dernier recours vers l'espoir pour les jeunes

Comme dans de nombreuses localités du Mali, nombre de jeunes se tournent vers les sites d'orpaillage artisanaux à Sélingué. C'est le dernier recours vers l'espoir.

Sélingué est une localité située à 140 Km de Bamako. C'est une destination privilégiée des habitants de la capitale ou des expatriés pour se reposer, passer des week-ends et prendre du bon temps. Très connu pour son barrage hydro-électrique et son festival, qui était un véritable rendez-vous culturel avant son arrêt, ce petit coin de paradis pour les visiteurs ou vacanciers n'est pas un pour les habitants en général. Particulièrement pour les jeunes, qui ne voient pas leur avenir, du fait qu'il y a peu d'activités génératrices de revenus et moins de perspectives pour se construire.

A LA RECHERCHE DE L'OR

Dans un tel environnement, partir pour ces jeunes est devenu une nécessité. La seule alternative qui s'offre à ceux qui restent est de prendre d'assaut les sites d'orpaillage à la recherche de l'or.

Dans la zone, il y a cinq sites : Forokou, Farabakoura, Bokoro, Nyéweleni et Kobada. « Je vois ces jeunes regagner les sites d'orpaillage au quotidien. Je les comprends tellement. Il n'y a rien d'autres à faire ici. Certains reviennent avec beaucoup d'argent, construisent et aident leurs familles. D'autres reviennent bredouille, sans rien du tout. A chacun sa chance », explique Simbo, travailleur à l'Hôtel club de Sélingué. Ousmane, actuellement boutiqueur à Sélingué, fait partie de ceux à qui l'expérience sur les sites d'orpaillage n'a pas profité : « J'ai fait plus d'une année sur un des sites avec plusieurs de mes amis. Nous sommes partis avec l'espoir de devenir riche. Les jours sur le site étaient très difficiles, nous vivions

dans de mauvaises conditions et n'avions que des pelles, des haches et des bidons pour creuser le sol. », témoigne-t-il.

La qualité de la nourriture qu'ils mangeaient, poursuit-il, laissait à désirer. Mais ils continuaient à y aller. « Chaque jour, on se disait que le lendemain serait notre tour, car nous voyions des gens auprès de nous qui trouvaient de l'or. On prenait toutes sortes de produits qui nous permettaient de tenir toute la journée sans être fatigués. Nous avons longuement cherché mais sans succès », dit-il d'un air malheureux.

UN ÉTERNEL RECOMMENCEMENT

Plusieurs de ces jeunes sur ces sites sont diplômés des grandes écoles et universités de

la capitale. Après avoir fini les études, ils cherchent en vain un travail sans succès. Il n'y a que quelques organisations et projets qui viennent à Sélingué. Et ceux-ci n'embauchent que très peu de personnes malgré la forte demande.

« Les jeunes se sentent oubliés par l'État malien. Étudier, pour certains plus de 20 ans, et finalement se retrouver sans travail dans leur propre pays, c'est désolant », explique un habitant de Sélingué, préoccupé par la question. Nombre de ces jeunes, sur les sites, trouvent de l'or mais gaspillent l'argent qu'ils gagnent. Non habitués à avoir de si grosses sommes, ils gèrent mal pour finalement se retrouver sur la paille et se voir obligés de retourner encore sur ces sites. Une sorte d'éternel recommencement.

La question de l'orpaillage artisanale au Mali devient un véritable problème sur lequel le gouvernement doit encore plus se pencher. Les sites accueillent de plus en plus de jeunes, qui voient cette activité comme l'ultime recours pour réussir. Les dangers sont pourtant énormes et les morts, suite aux écroulements de terre, sont récurrents.

Source : BENBERE



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO



Soudan : Nouvelle journée de manifestation dans ce pays coupé du monde

Une nouvelle mobilisation populaire de grande ampleur a lieu ce jeudi à Khartoum pour protester contre le coup d'État militaire du 25 octobre alors que la situation politique au Soudan est toujours dans l'impasse.

En début d'après-midi, les Comités de résistance populaire, fers de lance des manifestations, n'avaient pas donné de consigne et les cortèges se formaient dans la capitale. À quelques centaines de mètres du palais présidentiel de Khartoum, où siège le Conseil souverain, les forces de sécurité ont tiré des grenades lacrymogènes sur des manifestants, ont constaté des journalistes de l'AFP.

Accès bloqués, internet coupé

Ce jeudi, l'armée a déployé de nouveaux moyens pour empêcher la manifestation. De grands containers de cargo ont été posés dans

la nuit en travers des ponts permettant de rejoindre le centre de Khartoum. Il est impossible de passer. Seuls deux ponts, plus petits et

à l'écart, sont toujours ouverts au trafic, selon des témoins.

Les routes menant au quartier où se trouvent les centres du pouvoir ont également été bloquées, rapportent des journalistes soudanais qui circulent en ville. Des caméras ont été installées sur les artères principales et l'avenue menant à l'aéroport est coupée par des barbelés. De plus, des unités de la police, mitrailleuse à la main, régulent la circulation des véhicules qui s'aventurent vers le cœur de la capitale.

Comme à chaque manifestation, l'accès à internet a été progressivement coupé dans le pays. À 10h ce jeudi, le groupe de surveillance



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

Netblocks constatait une coupure générale chez tous les opérateurs.

Ces derniers jours, les membres les plus en vue des comités ont été arrêtés, surtout là où ils sont le mieux organisés, à Khartoum Nord et Omdurman, de l'autre côté du Nil. Mais la nuit dernière, la contestation populaire semblait ne pas faiblir. Des cortèges ont défilé dans les rues de ces quartiers périphériques, avec des mégaphones, en prélude à la manifestation de ce jeudi. Les services de renseignement ont d'ailleurs le droit « temporairement », depuis lundi, de surveiller, d'arrêter et de détenir des civils, ce qui n'était plus le cas depuis la chute du régime d'Omar el-Béchir en 2019.

La crise politique stagne

Sur le plan politique et international, le dossier soudanais peine à évoluer. Le président du Conseil de souveraineté, le général Abdelfatah al-Burhane, ainsi que le Premier ministre Abdallah Hamdok, sont toujours très sollicités.

Le chef de la mission de l'ONU au Soudan, le ministre saoudien des Affaires étrangères, l'ambassadeur égyptien et le Secrétaire général de la Ligue arabe ont tous fait savoir qu'ils avaient parlé à l'un ou à l'autre. Mais tous en sont restés à des termes généraux et n'ont fait aucune annonce.

Selon la presse soudanaise, ils s'efforceraient surtout de convaincre Abdallah Hamdok de renoncer à démissionner, comme cela serait toujours son intention.

De son côté, le parti Oumma a élaboré un document pour une sortie de crise sur lequel il lui reste encore à bâtir un consensus auprès de ses partenaires des Forces de la liberté et du changement. La situation politique est donc toujours au point mort.

Source : RFI

Afghanistan : Le chef suprême des talibans ordonne de ne pas « punir » les anciens responsables

En Afghanistan, alors que plusieurs ONG accusent le régime islamiste de violences et d'exécutions sommaires, le mollah Hibatullah Akhundzada a appelé à respecter son amnistie dans une rare allocution devant des responsables afghans à Kandahar, au sud du pays.



Le chef suprême des talibans s'est exprimé après la diffusion d'une vidéo largement partagée sur les réseaux sociaux. Elle dévoile le passage à tabac d'un ancien officier de l'armée dans une cellule par deux combattants talibans.

Deux rapports accablants publiés courant décembre, l'un des Nations Unies, l'autre d'Amnesty International, ont mis en lumière des centaines d'exécutions extrajudiciaires perpétrées par les talibans depuis leur prise de pouvoir sur des gens soupçonnés d'avoir travaillé pour l'ancien gouvernement.

L'ampleur des exécutions inconnue

Selon Amnesty International, les combattants talibans ont exécuté sommairement des hommes civils par des tirs à la tête, à la poitrine ou au cœur. Des homicides qui constituent des « crimes de guerre ».

Des témoins rapportent que si certains des hommes exécutés avaient servi par le passé au sein des forces nationales afghanes de défense et de sécurité, aucun d'entre eux ne prenait part aux hostilités au moment où ils ont été tués.

L'ampleur des homicides à l'échelle nationale reste inconnue, car les talibans ont coupé l'accès aux services de téléphonie mobile ou fortement restreint l'accès à internet. Surtout dans de nombreuses zones rurales.

Source : RFI

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

CAN 2022 : Le sélectionneur algérien Djamel Belmadi veut « ramener des titres »

Lors d'une conférence de presse organisée à Doha au Qatar jeudi 30 décembre, où se trouve actuellement l'Algérie pour préparer la CAN 2022, Djamel Belmadi, le sélectionneur, a affiché ses ambitions. Un nouveau titre après celui de 2019 en Égypte reste son objectif.

■ Pour la CAN, nous sommes tenants du titre. Nous allons aborder la compétition avec ambition, parce que nous voulons rendre notre peuple heureux. Nous avons vu la joie retrouvée avec cette Coupe arabe. Ce n'est pas tous les jours que nous allons loin en CAN, y compris chez les jeunes. Aller en demi-finale, c'est super... mais ce n'est pas un titre. Moi, je veux des titres. La CAN était plus à notre portée que la Coupe du Monde : nous l'avons gagnée pour la première fois depuis 1990. On a clairement envie de remplir cette vitrine, de ramener des titres », avance Djamel Belmadi.

« La pression du tenant du titre ne peut être que positive »

Après la deuxième étoile en Égypte, l'ancien joueur de Marseille est toujours ambitieux, même si renouveler l'exploit n'est pas évident. « La pression du tenant du titre ne peut être que positive, estime-t-il. Tu fais tout pour arriver à un certain niveau ou à un certain statut, et tout ça pour t'écrouler ensuite ? Non ! Prenons un exemple : la France est championne du monde en 2018, mais elle sort au second tour de l'Euro suivant. C'est un échec cuisant pour eux, et c'est une leçon à retenir : ce risque existe et il pend au nez de tout le monde. Jouer face au champion donne un supplément d'âme et c'est ce qui fait la beauté du sport ! Vaut-il mieux être le favori ou l'équipe que personne ne considère ? Quand je suis arrivé, c'était la deuxième hypothèse ! Et ce, même dans des choses qui ne sont pas perceptibles pour les médias. Dans les instances, personne ne nous considérait. »

Aujourd'hui, le regard sur la sélection algérienne qui compte des joueurs de grands talents à l'image de Riyad Mahrez est différent. « Quand on va au tirage au sort de la CAN 2019 en Égypte, nous avons été traités comme une sélection qui ne valait rien. Un an plus tard, on nous remet le trophée et tout était différent, le respect était palpable. Nous en sommes conscients, et nous voulons rester haut, nous voulons rester forts », insiste Belmadi. Et d'ajouter : « J'ai faim de titres, j'ai envie qu'on respecte mon pays. Quand on voit notre drapeau pendant la Coupe arabe... ce n'est pas du nationalisme bête et méchant, c'est l'envie de nous voir tout en haut. Cette flamme-là m'anime. »

« Nous jouerons tous nos matches de poule à fond »

L'Algérie fera face à la Sierra Leone, la Guinée-Bissau et la Côte d'Ivoire pour la phase de groupes. Les Fennecs devront venir à bout de cette dernière nation. Les Ivoiriens avaient été battus par les hommes de Belmadi lors des quarts de finale de la CAN 2019.

« Nous jouerons tous nos matches de poule à fond mais s'il faut sortir la calculatrice, nous le ferons. Il n'y a pas de parcours facile pendant la CAN, prévient le coach. Finir premier ou deuxième ne garantit pas d'avoir un adversaire plus facile. En cela, nous avons moins de chance que les autres pays du top 5 Afrique au classement FIFA. Ce qui est vrai, c'est que nous pourrions être en difficulté dès le 8e de finale de la CAN. Le Mali, le Nigeria, la Tunisie ou l'Égypte, ça peut ressembler à une finale de Coupe d'Afrique ! Le Mali actuel est en grosse progression, l'Égypte a un Mohamed Salah de classe mondiale, même s'il a plus de difficultés avec son pays. Un joueur pareil peut changer la face d'une équipe à lui seul. »

Source : RFI





Bélier (21 mars - 19 avril)

Il est important de faire un break, car un changement d'activité est proche. Saturne en Capricorne vous incite à trouver un autre poste pour vous épanouir davantage. L'ambiance dans le travail et les tâches répétitives ont pu vous motiver pour partir.

Vous pouvez dépenser pour des articles utiles et attendre pour faire des économies. La prudence est de mise, car l'instabilité professionnelle vous donne une visibilité réduite sur la gestion du budget. Un paiement obligatoire peut retarder des achats.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous oscillez entre compromis et fermeté. Les hostilités de la part de vos collègues sont officiellement ouvertes. Vous essayez de rester le plus objectif possible, Mercure vous suggère de ne pas mélanger vie professionnelle et vie privée.

Vous gardez un œil sur votre budget. Aujourd'hui vous freinez les dépenses les moins utiles. Réputé bon gestionnaire, vous ne pouvez pas vous laisser aller, quitte à ne pas lâcher votre calculatrice de la journée. Il ne faut pas abuser !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Si l'un de vos collègues vous demande de le défendre, réfléchissez avant de le faire. Le climat vous expose à des histoires et une dégradation de l'atmosphère dans votre service. Des querelles pour des détails peuvent venir comme un cheveu sur la soupe.

Écoutez les conseils prodigués par votre famille qui peuvent vous rendre service. Ils peuvent vous aider à réaliser des économies. Il faut être patient pour stabiliser le budget. Vous pouvez passer la journée à râler à cause de la frustration passagère.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Votre ambition sera déçue. Vous pourriez même avoir envie de prendre certains risques en donnant un coup de balai à une organisation qui vous étouffe. Vous vous appliquerez à changer certaines règles même si votre direction voit cela d'un mauvais œil.

Financièrement, vous n'aurez que des satisfactions ! Quoi que vous vous apprêtiez à faire, vous pouvez être assuré de sa réussite. Vous saurez faire preuve d'habileté si vous devez acheter ou vendre un bien. Votre gestion est exemplaire !



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aimez que l'on écoute vos idées. Cette envie peut être à double tranchant. Vous aimez imposer aussi votre point de vue et cela attise des rivalités déjà latentes. Malgré le contexte, votre situation professionnelle évolue vers un nouveau poste.

Une mise au point serait la bienvenue avec votre gestion matérielle. Vous êtes pressé de renouveler des articles pour offrir du confort à votre famille et cela engendre une série de dépenses que vous pourriez échelonner. Il y a un risque de découverte.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Jupiter vous donne l'opportunité d'opérer de grands changements dans votre vie professionnelle. Vos projets prennent plus d'ampleur, vous développez votre réseau. Un contact souhaite vous débaucher. Il est préférable d'analyser la situation avant d'agir.

Dans vos finances l'équilibre est préservé. Vous n'avez pas de soucis à vous faire, les astres protègent votre argent. Cependant, si un ami vous doit de l'argent, rappelez-lui avec tact et gentillesse que les bons comptes font les bons amis.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Un ancien collègue peut vous donner un contact pour trouver un nouveau poste. De la lenteur est encore à prévoir et vous pouvez râler une partie de la journée pour vos conditions actuelles de travail. Le poste actuel ne correspond plus à vos ambitions.

Il est utile de faire un point, car plusieurs jours de file sont axés sur la gestion de la trésorerie. Les questions d'argent vous entêtent, car votre salaire s'envole dans les charges. Vous pourriez envisager de changer d'activité pour gagner plus.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les choses iront bon train ! Votre dynamisme, votre sens de l'organisation vous vaudront un franc succès. Vous pourrez mettre sur pieds vos projets, engager des négociations que vous mènerez d'une main de maître. Vous viendrez à bout des travaux difficiles.

Le carré Jupiter/Vénus pousse fortement à la dépense. D'un côté, vous avez suffisamment de rentrées d'argent pour vous faire plaisir. Mais de là à attraper la fièvre acheteuse, non ! Pensez un peu à épargner pour les jours plus difficiles.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous faites des concessions, car l'évolution professionnelle ne se déroule pas comme vous le voulez. Il règne une atmosphère de tensions et de rivalités dans votre activité professionnelle. Cela peut vous apporter une déception amère vis-à-vis d'un collègue.

L'atmosphère est aux dépenses qui restent importantes et diversifiées. Il y a peu d'économies possibles, car les sorties actuelles sont nombreuses et vous ne savez pas réellement refuser de régler des notes. La journée peut encore entraîner des frais.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vos compétences et vos expériences séduisent, aujourd'hui une opportunité inattendue se présente à vous, sachez la repérer et l'accueillir comme il se doit. Vous avez l'occasion de démontrer tous vos talents, vous saisissez votre chance.

Votre générosité risque bien de vous jouer des tours. Ne vous sacrifiez pas pour les autres. L'argent est suffisamment difficile à gagner ce n'est pas pour le distribuer à tout-va. Ne laissez personne abuser de vos largesses, posez des limites.



Verseau (20 janvier - 19 février)

La coopération est demandée dans vos fonctions. On peut vous réclamer également dans une réunion pour intervenir et donner votre opinion. Les astres sont propices à de nouvelles connaissances dans votre vie professionnelle et des liens se créent.

C'est la prudence qui doit guider votre vie malgré les dépenses qui persistent. Dans les sorties avec vos amis, apprenez à être moins généreux et à restreindre vos dépenses. C'est avec de petites économies que vous pouvez stabiliser votre trésorerie.



Poisson (19 février - 21 mars)

Quelque chose de nouveau se présente. Il peut s'agir d'une nouvelle mission ou carrément d'une nouvelle entreprise qui pourrait vous faire signe. Cette journée signera un nouveau départ qui vous ouvrira de nouvelles portes et un horizon plus vaste.

L'argent rentre régulièrement et il ne devrait pas y avoir d'imprévu. Vous pourriez songer à revoir votre budget pour réduire vos frais sur certains postes comme les assurances ou les forfaits de téléphone ou encore les abonnements aux nouvelles chaînes de télévision.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23